

COMMUNE DE FONTAINE SOUS JOUY

Délibération du Conseil municipal du 9 octobre 2020

Envoyé en préfecture le 15/10/2020

Reçu en préfecture le 22/10/2020

Affiché le 26/10/20

ID : 027-212702542-20201009_42_20-DE



Le Maire,
Raphaël NORBLIN

Conseil municipal du	9 octobre 2020	Délibération N°	2020-0042
----------------------	----------------	-----------------	-----------

Étaient présents : Mmes Patricia BRAY, Valérie BRANDIN BEGHIN, Nadège COMORET, MM. Raphaël NORBLIN, Michel PHILIPPE, Mathieu MARCAL, Jacky CAPEL, Franck LAMBLARDY, Alain MIMEAU, Jean-Nicolas MASSON,

Absents représentés : Mmes Laurence HUZE, Anne-Maïté TURMEL, Ingrid MARCELPOIL, Déborah DOMINGUEZ, M. Ludovic SOULARD

Pouvoirs : Mme Déborah DOMINGUEZ a donné pouvoir à M. Jacky CAPEL, Mme Laurence HUZE a donné pouvoir, M. Ludovic SOULARD a donné pouvoir à M. Raphaël NORBLIN, Mme Anne-Maïté TURMEL a donné pouvoir à Mme Patricia BRAY

Membres en exercice : 15 Présents 10

Votants 14

Conseil convoqué le 05/10/2020

Secrétaire : M. Alain MIMEAU

Votes Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

Opérations de Travaux - Budget Primitif 2020

1) Tableau électrique Salle communale :

- Dépense : 1877.40€ HT soit 2252.88€ TTC
- Recette: 938€

2) Accès PMR (porte et rampe école) :

Coût total : 10 363.60€ TTC

Recette : 2693€ (DSIL) 2693€ (DETR) 1795€ (Fond de concours)

a) maçonnerie : 2050€ HT (non assujettit à la TVA)

b) porte : 6928€ HT soit 8313€ TTC

3) Promenade au fil du XXème siècle:

- Dépenses : 1490€ HT (4 panneaux et bancs) soit 1818€ TTC
- Recette : 757€ (Fond de concours)

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à signer les devis correspondants à ces opérations et à inscrire ces montants au Budget primitif 2020.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Raphaël NORBLIN